



## **REVUE DE PRESSE**

**Lundi 08 juillet 2019**



## Fin du bac, procès de Tapie et recyclage

### Aujourd'hui

**Le barème Macron à la barre.** La Cour de cassation se penche sur l'épineux dossier du plafonnement des indemnités pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, après avoir été saisie par deux conseils des prud'hommes. L'avis de la haute juridiction sur le «barème Macron» pourrait être rendu avant août. Celui du parquet général est déjà connu: il s'est prononcé en faveur de la loi, en considérant que ce plafonnement était conforme aux normes internationales.

### Demain

**Fin du bac.** 2<sup>e</sup> et dernière journée pour les oraux de rattrapage du baccalauréat qui viennent mettre un terme à une édition 2019 particulièrement perturbée.



Photo AFP

**Arbitrage: jugement pour Tapie.** Jugé pour escroquerie dans l'affaire de l'arbitrage controversé de 2008, Bernard Tapie contre lequel l'accusation a requis cinq ans ferme, connaît son jugement.

### Mercredi

**Davantage de recyclage.** Réparation et réemploi encouragés, destruction des invendus interdite... Le projet de loi «anti-gaspillage pour une économie circulaire» arrive devant le Conseil des ministres, avant sa présentation au Parlement à la rentrée.

### Judi

**Fin du procès France Télécom.** Après deux mois de débats, le procès pour «harcèlement moral» d'anciens dirigeants de France Télécom, dix ans après une vague de suicides de salariés, arrive à son terme. La parole est à la défense.

**Taxer les Gafa.** Le projet de loi visant à instaurer une taxe sur les géants du numérique, doit être définitivement adopté au Parlement,

avec le feu vert attendu du Sénat, faisant de la France l'un des pays pionniers en la matière.

### Vendredi

**Sous-marin nucléaire.** Le chef de l'État et des Armées Emmanuel Macron lance à Cherbourg le Sulfren, sous-marin nucléaire d'attaque de nouvelle génération, outil de dissuasion bourré de technologies et assurant des missions de renseignement et d'escorte.

### Dimanche

**14-Juillet diplomatique.** Après Trump en 2017 et les dirigeants singapourien et japonais en 2018, Emmanuel Macron a invité plusieurs chefs d'État européens pour les cérémonies du 14-Juillet, dont il veut faire un grand rendez-vous diplomatique.

## Le chiffre

# 73.700

C'est le nombre d'éclairs enregistrés samedi, ce qui en fait pour l'instant la journée la plus électrique de l'année. Selon Keraunos, l'observatoire français des orages, les éclairs ont été principalement concentrés sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté. Météo-France avait placé 20 départements de l'Est de la France en vigilance orange en raison du risque orageux. L'année 2018 a été l'année la plus orageuse depuis plus de 30 ans et la naissance des relevés de détection de foudre: près de 725.000 éclairs y ont été enregistrés.

■ Olivia, une jeune femme du Sud Charente a été violée par son mari ■ Mais son agresseur a été jugé en correctionnelle et pas aux assises ■ Une procédure qui permet de juger plus vite et désengorger les assises.



## Les nouvelles cours criminelles testées en septembre

À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019, sept départements expérimentent les nouvelles cours criminelles, créées dans le cadre de la réforme de la justice. Dans ces nouvelles juridictions, cinq magistrats jugeront des crimes punis de 15 à 20 ans de prison. Une sorte de palier, entre la correctionnelle et les assises. Objectif: rendre le jugement des crimes plus rapide, et limiter la pratique de la correctionnalisation. Selon une estimation, environ 60 % des affaires qui seront jugées dans ces instances concerneront des crimes sexuels. Avec cette réforme, il s'agit également de lutter contre l'engorgement des cours d'assises. L'expérimentation qui doit durer trois ans aura lieu dans les Ardennes, le Calvados, le Cher, la Moselle, la Réunion, la Seine-Maritime et les Yvelines. Les premières audiences se tiendront le 1<sup>er</sup> septembre. Les cours d'assises continueront à juger les crimes passibles de peines plus lourdes ou commis en état de récidive, et l'ensemble des crimes jugés en appel.

# «Les assises, je n'aurais pas pu»

Antoine BENEYTOU  
a.beneyto@charentelibre.fr

Elle n'en a pas dormi de la nuit. En cet après-midi du mois de juin, Olivia (1) s'avance à la barre du tribunal. Pâle. Terrorisée. Quelques minutes auparavant, elle a posé la grosse écharpe, dans laquelle elle a pris l'habitude d'emmitoufler son visage, lorsqu'elle parle de son calvaire. «Comme une barrière pour se protéger», illustre son avocate M<sup>e</sup> Ophélie Tardieux, qui se place entre elle, et son agresseur, enfermé dans son box, «pour ne pas qu'elle sente son regard pesant». Face à elle, trois magistrats professionnels. Durant plusieurs minutes, la jeune femme décrit les faits qu'elle a subis, de la part de son mari, entre octobre 2017 et mai 2018. Des faits de viol. Jugés

par le tribunal correctionnel. Parce que requalifiés en agression sexuelle. C'est ce qu'on appelle une correctionnalisation, une pratique judiciaire prévue par une loi du 9 mars 2004 (voir ci-dessous).

**«Plus vite c'était fait, mieux c'était»**

C'est elle, qui a accepté cette voie procédurale proposée par le juge d'instruction. Les faits, tels qu'elle les décrits, auraient dû être jugés devant une cour d'assises. Mais Olivia ne s'en sentait pas capable. «Mon avocat m'a expliqué comment ça se passait aux assises. Mais je n'aurais pas pu. Déjà, là, je n'étais pas bien car l'audience était publique. Et on a raconté des choses très intimes», confie-t-elle, dans le cabinet de son conseil. «Plus vite c'était fait, mieux c'était», résume-

«**Je reste sur le fait qu'il n'avait pas le droit de faire ça, même si j'étais sa femme**»

t-elle. C'est l'un des avantages d'un jugement en correctionnelle, par rapport aux longs délais d'audience de la cour d'assises. Pour l'aider à prendre cette décision et à choisir la voie de la correctionnalisation, son avocate lui a décrit la solennité d'une audience criminelle, les interrogatoires, les dépositions des experts, des témoins et des enquêteurs, durant de longues

heures. La présence, aussi, de jurés populaires, - «des gens comme vous et moi» - en plus des magistrats professionnels. «Je me doutais de sa réponse», confie M<sup>e</sup> Ophélie Tardieux. «Pour elle, c'était déjà compliqué de pousser la porte de la gendarmerie.» Alors difficile d'imaginer une audience de deux ou trois jours, devant une cour d'assises.

M<sup>e</sup> Tardieux, se souvient de sa cliente, «blanche», «tétanisée», qu'il a fallu préparer avant son passage à la barre. «J'ai vraiment été malade la nuit d'avant, j'ai fait une nuit blanche», se rappelle Olivia. Son avocate reprend: «Je lui ai dit que c'était le point final de tout son parcours. Qu'il fallait parler maintenant et pas après.» Olivia a pris sur elle, s'est blindée, s'est souvenue des mots de son avocate et a tout raconté.

Bien sûr, en choisissant cette voie, elle savait que son agresseur et mari encourait une peine moins lourde. Sept ans au maximum, contre vingt devant une cour d'assises. Au final, après un peu plus de deux heures d'audience, le tribunal l'a condamné à trois ans d'emprisonnement, en le déclarant coupable pour deux viols et en le relaxant pour le reste de la prévention. Mais là n'était pas vraiment l'important. «Qu'il prenne trois ou dix ans, de toute façon, il sortira un jour ou l'autre.» Qu'importe également, si aux yeux de la loi, Olivia a été victime d'une agression sexuelle et pas d'un viol. «Je reste sur le fait qu'il n'avait pas le droit de faire ça, même si j'étais sa femme», réagit Olivia, qui se reconstruit petit à petit.

(1) Le prénom a été modifié.

## Le procureur de la République

# «Cela dépend de la nature des faits»

À un tribunal correctionnel d'Angoulême, il n'est pas rare de voir des affaires dites de «viols correctionnalisés». C'est-à-dire de viols, requalifiés en agressions sexuelles pour être jugés devant un tribunal correctionnel. Pourquoi ce choix procédural? «Cela dépend de la personnalité de la victime et de la nature des faits», avance le procureur de la République d'Angoulême, Jean-David Cavallé. «Mettre en place la lourdeur de la cour d'assises, cela peut-être compliqué. Si la victime est fragile, face au décorum, elle peut s'effondrer. L'interrogatoire est plus lourd. C'est difficile d'expliquer qu'on est victime de viol, devant des jurés, la presse, des experts.» Durant la procédure, les magistrats enlèvent donc la circonstance

qui va criminaliser les faits. Une loi du 9 mars 2004 permet en effet de requalifier un crime en délit et de le juger devant le tribunal correctionnel au lieu de la cour d'assises. Mais les victimes doivent donner leur accord, lorsque ce choix procédural est envisagé par le parquet, ou le juge d'instruction. «Cela peut gêner certaines victimes et elles peuvent refuser, reprend le procureur. Certaines veulent être considérées comme des victimes de viol.»

Pour aider les victimes à prendre leur décision, l'association France Victimes 16 peut être sollicitée. «On leur fournit une information complète, indique la directrice Isabelle Decoster. Quand tout est bien expliqué, l'acceptation se fait. Même si certaines victimes sont

vent debout et veulent aller aux assises coûte que coûte.» Toujours pour Isabelle De Costerd, cette voie est «une bonne chose. Cela ne minimise pas les dossiers ni le statut des victimes ou les faits qu'elles ont subis. On leur explique qu'on ne les considère pas comme des «petites victimes».» «Et puis les délais d'audience sont plus courts», relève Sébastien Grolleau, le bâtonnier du barreau de la Charente, où l'essentiel du rôle de la cour d'assises est constitué de crimes sexuels. «Mais ce n'est pas la solution idéale. J'ai l'habitude de dire que la cour d'assises est une justice de luxe. On prend le temps d'écouter, cela donne toute leur place aux avocats, au parquet. Je crains une cour d'assises low-cost. Ce serait dommage de s'en passer», estime le bâtonnier.

«Mettre en place la lourdeur de la cour d'assises, cela peut-être compliqué», explique Jean-David Cavallé.

Photo Renaud Joubert



«Pour les prévenus, je n'y vois que des avantages étant donné que la peine encourue est moins importante», pointe de son côté l'avocat François-Xavier Des Minières. Pour ce dernier, ce choix est généralement fait «pour des dossiers très discutés, pour ne pas dire bancals.» Un argument que réfute, le procureur de la République.

## Le chiffre

# 79,7

C'est en pourcentage, le taux d'admis à l'issue du premier groupe d'épreuves du baccalauréat 2019, dans l'académie de Poitiers. Un chiffre en baisse de 0,4 point par rapport à celui de juin 2018.

Cela représente 13 673 candidats reçus, soit 183 de moins que l'an dernier. Au total, 1 103 candidats sont ajournés (6,4 %), soit 0,6 point de plus qu'en juin 2018. À partir d'aujourd'hui, 2 383 candidats se présentent aux rattrapages. Pour rappel, 17 159 candidats ont passé les épreuves. 56 % en filière générale, 23 % dans le professionnel et 21 % en voie technologique.

Plus précisément, en ce qui concerne le bac général, le taux d'admis s'élève à 81,3 %, en légère baisse par rapport à l'an dernier (82,1 % en 2018). La série Scientifique s'en sort le mieux avec 83,7 % d'admis. Ce taux est de 82,8 % pour la filière L et de 77,3 % chez les ES. Dans la filière technologique, on enregistre 77,2 % d'admis contre 78 % l'an passé. Enfin, la filière professionnelle s'en sort mieux avec 78 % d'admis, soit un point de plus qu'en 2018 (77 %).

■ Le groupe californien est ce soir à l'affiche de cette dernière journée du festival  
 ■ Une formation légendaire, connue sans vraiment l'être ■ Symbole du rock FM.



David Paich, Joseph Williams, Steve Lukather et Steve Porcaro ne vont pas manquer d'enflammer la scène du Blues Paradise ce soir. Un final très attendu.

Repro CL

# «Toto», les bonnes ondes

Gilles BIOLLEY  
 g.biolley@charentelibre.fr

C'est l'affiche phare du festival, la plus réservée. Celle à laquelle tenaient les organisateurs de Blues Passions. Et pour laquelle ils ont décalé les dates de cette édition, qui se termine ce lundi après quatre jours d'une partition plutôt bonne dans l'ensemble, en terme de fréquentation.

«Toto» déboule ce soir sur la scène du Blues Paradise. Le groupe californien des années 70 - 80, qui a fêté ses quarante ans de carrière l'an dernier lors d'une gigantesque tournée mondiale («Toto 40 Tours Around The Sun»), a eu la belle idée de prolonger le plaisir par un nouveau passage en France cet été de seulement trois dates, Albi (hier), Nîmes (le 11) et Cognac, donc.

«Africa», «Rosanna», «Hold The Line», «Georgy Porgy», pour les tubes les plus mythiques de son flamboyant répertoire, vont résonner pour le plus grand plaisir des festivaliers qui seront de cette fête,

des quinquas et sexas pour beaucoup. Comme Eric, un Cognacais de 54 ans, déjà du show Supertramp samedi soir.

«C'est génial. Ça nous replonge dans notre jeunesse et ça fait du bien. Et franchement, ça n'a pas vraiment vieilli. J'attends ça avec impatience.» Même son de cloche chez Didier, 62 ans, de Bordeaux, lequel s'est offert un long week-end en ville pour être à l'heure «Toto».

## «Un nom simple à retenir»

«Africa», un titre qui a traversé les âges, «Rosanna», Toto quoi!, sourit-il quand on lui demande de citer quelques chansons du groupe. Au-delà de ces deux-là? Ça coince un peu. «Ça reviendra quand je les entendrais.»

C'est tout le paradoxe de ce groupe légendaire, résumé en une phrase. Aux confluent du jazz, du rock et de la pop, «Toto», né en 1976 et consacré en 1982 avec l'album «Toto IV», est dans toutes les mémoires de la génération des 18 à 30

»

C'est génial. Ça nous replonge dans notre jeunesse et ça fait du bien. Et franchement ça n'a pas vraiment vieilli. J'attends ça avec impatience.

ans de l'époque. Mais hormis deux ou trois titres phares, difficile pour beaucoup d'aller plus loin, de citer le nom d'un album, 23 pourtant au compteur dont sept «live», pour 40 millions vendus dans le monde. Même si certains lâchent tout de même quelques noms des membres du groupe, les frères Porcaro, Jeff, cofondateur du combo, et Mike, son frère, tous deux décédés, le troisième de la fratrie Steve, ou encore le guitariste Steve Lukather.

«Toto, c'est un nom simple à rete-

nir (1), c'est peut-être pourquoi les anciens s'en souviennent si bien aussi», note Didier.

Parce que la musique parfaitement léchée de ces redoutables requins de studio à l'origine (ils ont participé à l'enregistrement de plus de 5 000 albums, dont «Thriller» de Michael Jackson), a su faire mouche également auprès d'un public à contre-courant de la vague punk qui déferlait à l'époque.

Et séduire, avec des titres majeurs bien formatés pour des radios alors en plein essor qui les ont martelés, contribuant ainsi au succès du groupe en France.

«Toto», l'un des symboles du rock FM oui, mais du bon, du très bon, dont on ne se lasse pas. Et dont on ne peut que se réjouir d'avoir en live à Cognac, pour clôturer en beauté cette édition.

(1) De nombreuses théories ont circulé sur le choix de ce nom, toujours pas expliqué par le groupe. En version officielle, Toto signifie universel ou total en latin, choisi pour illustrer la volonté du groupe de toucher à tous les styles de musique et pour sa simplicité.

■ La «récup», c'est vital



Enchaîner les journées et les soirées à Blues Passions n'est pas toujours de tout repos. Ménager sa monture est la règle et la récupération est indispensable si on veut être de tous les concerts.

Le soleil aidant, on peut choisir de se la couler douce dans l'herbe du Jardin public (Photo Quentin Petit) comme aller sous la tente «éthiopathies», pour se faire prendre en main par une équipe de choc toujours prête à vous manipuler ou à vous servir sur demande des massages dos et cervicales pour vous retaper. On peut aussi tout faire, puisque tout est offert. Alors autant ne pas se priver.

## ■ Blues berceau

Le public de demain au festival ce sont les jeunes, et Blues Passions

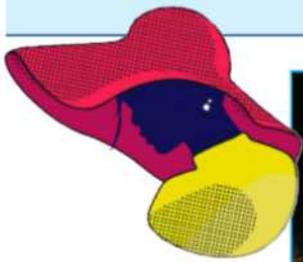
travaille chaque année à tenter de les satisfaire.

Pour cette édition, les organisateurs ont poussé un peu plus loin encore, vers les tout-tout-petits auxquels ils ont décidé de consacrer pour la première fois deux spectacles, histoire de commencer à les initier à l'univers du blues.

Ainsi, hier matin, sur la scène du Tonic Day (10 heures), les bambins ont eu droit à la vie de Charley Patton, contée en chansons par «Les Bedaines de coton».

Aujourd'hui lundi, c'est au tour du trio Talaho de les emmener en voyage sur la route du blues à travers l'évocation de ses racines, des champs de coton au métissage, en passant par l'histoire de ses instruments vedettes.

Une belle initiative à même de déjà créer des vocations.



En images

## Une soirée sur son épaule

Attendue par un public déjà conquis, même après 35 minutes d'attente, Véronique Sanson a été au rendez-vous, hier soir, avec son aura toujours aussi vivace et ses titres légendaires qui n'ont pas pris une ride. Entre ballades et morceaux remuants, tubes et nouvelles chansons de son dernier album «*Dignes, Dingues, Donc...*», cette grande dame de la chanson française a régalé et fait chavirer de bonheur le Blues Paradise.



Photo Quentin Petit



Photo Quentin Petit

## Lavilliers de l'intérieur

Bernard Lavilliers porte ses 72 ans comme un dandy britannique son melon. Toujours avec élégance, le port de menton volontaire. Quant à sa plume, elle est elle aussi toujours percutante, en témoignent les morceaux de son dernier album, qui ont transporté hier bien plus que «*5 minutes au paradis*» les spectateurs du Blues Paradise.

## La chanson de Roland

Prix Cognac Passions 2007, Roland Tchakounté est comme chez lui à Blues Passions. Et à ses fans, toujours prêts à suivre, comme hier midi aux Chais Monnet, cet artiste camerounais engagé, bâtisseur de ponts entre le blues et l'Afrique. Un continent dont il sait chanter comme peu d'autres les souffrances, les malheurs, mais aussi les espoirs.

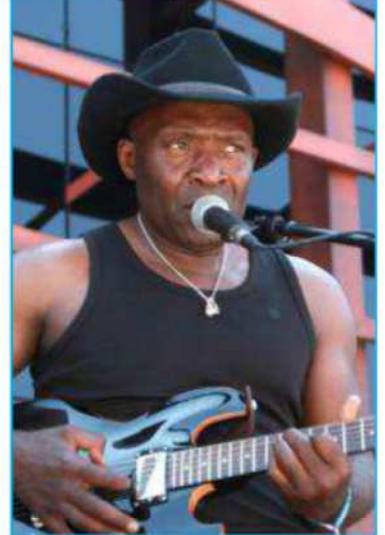


Photo Christophe Barraud



Photo Christophe Barraud

## Vers les plaines de l'Ouest

Il était parmi nos coups de cœur de la journée, on ne s'est pas trompé. On a même été gâté avec le groupe «*Out of Monkey Tonk*» qui a distillé avec beaucoup de ferveur son blues et son folk pour emmener sur sa selle le public vers les plaines du grand Ouest américain. C'est frais, c'est bon, et que les retardataires se consolent, il repasse aujourd'hui au bar Louise, à 17h et 19h. Et c'est gratuit.



Photo Christophe Barraud

Grâce, douceur, voix captivante, harmonies vocales apaisantes, Alice Phoebe Lou a fait fondre de plaisir le 1715, Avenue du blues, hier en fin d'après-midi, tombé sous le charme et le talent de cette artiste sud-africaine dont on n'a pas fini d'entendre parler.

## Alice, petite merveille



En images

## Supertramp superstar

Roger Hodgson, La voix de Supertramp, a sans conteste été la star de la soirée de samedi. «Content, heureux de revenir à Cognac» (avec l'accent), comme l'ont été eux aussi de ce retour les spectateurs à ce concert qui avait fait le plein au Blues Paradise. Sans surprise, l'artiste a décliné tous les grands tubes de son répertoire. Pas neufs, mais toujours aussi agréables à écouter.



## Garbage dans la lumière

Le groupe de rock alternatif américain formé en 1993 autour de la chanteuse écossaise Shirley Manson, n'a rien perdu de sa puissance et de sa faculté à soigner l'ambiance de ses concerts, tant sur le son, l'éclairage que dans ses morceaux. Un show carré, pointu et bien enlevé. Les fans ont aimé.

Photos Quentin Pellit

## F. Negrito, ça décoiffe

Du punch, du punch et encore du punch. On y ajoute une pincée de guitares bien saturées, une louche de vraie présence scénique et par-dessus des morceaux qui claquent ou qui chantent, et vous avez le cocktail Fantastic Negrito. Une belle découverte que le public de la scène Expérience Cognac a savourée sans modération.



## Gino Matteo au plus près

Programmés au Tonic Day à 19h pour ouvrir la soirée de samedi au Jardin public, le guitariste américain Gino Matteo et ses acolytes se sont mis aisément les spectateurs dans la poche. Grâce à leur talent de musicien, leur blues teinté funky qui invitait à se secouer. Grâce aussi à leur sincérité et à leur volonté de partager le tout avec et au plus près du public.



## Foule des grands soirs

Si la soirée du vendredi sentait quelque peu le clairsemé dans le Jardin public, il n'en a rien été pour celle de samedi, qui a vu débarquer la grande foule, effets Supertramp et week-end réunis. Un bonheur pour les organisateurs, qui en attendaient autant hier et plus encore ce soir, avec «Toto».

## Roland Tchakounté

### On suit toujours sa route

On l'a gardé pour la fin, pour ceux qui n'auraient pas encore croisé la route de cet artiste camerounais à la gentillesse aussi incroyable que l'est son talent. Bar Louise, Le Luciole, Chais Monnet... Roland Tchakounté promène sa guitare et son blues chanté en bamiléké, sa langue natale, depuis jeudi sur ce festival dont il est l'un des fidèles, lauréat du prix Cognac Passions en 2007. Un long bail, mais dont on ne se lasse pas tant il continue d'arpenter avec toujours autant de justesse la passerelle qui relie le blues et l'Afrique. L'écouter, c'est partir en voyage dans l'esprit originel du blues, dont la fonction

première a toujours été de soulager les souffrances en les riant, ce que ce conteur fait à merveille. Et nul besoin de parler le bamiléké pour être touché et comprendre que son propos rend compte de la réalité de son continent, qu'il véhicule un message d'unité, d'écoute, de partage et d'espoir. Car tout vient du cœur chez ce bluesman resté depuis toujours fidèle à sa ligne de conduite et à l'énergie musicale toujours aussi positive.

Gilles BIOLLEY

Dirty Show, 18h30 et 21h, gratuit.



Photo Christophe Barraud

## Billet Honky «tong» blues

Il y a les guitares, les harmonicas et tous les autres instruments qui composent le blues. Il y en a un autre cette année, venu s'ajouter à la liste. La tongue. Oui mon bon Monsieur, la fameuse qui chausse certains artistes et de (très) nombreux festivaliers. On ne l'avait pas vue venir les années précédentes, quand bien même l'accessoire s'était offert un étonnant retour sur le marché. Le temps sur ce Blues Passions sûrement, moyen ou mauvais, c'était selon lors des dernières éditions. Pas en accord en tout cas avec cette sandale dont les Égyptiens, et plus de 5 000 ans avant Jésus-Christ, sont les précurseurs, comme les Afro-Américains le sont du blues, plus près de nous évidemment. Cette fois, le soleil et la chaleur ayant eu le bon goût de battre la mesure tout au long du festival, la voilà un peu partout notre tongue, à déployer ses notes bleues, mais pas toujours, rouges, vertes, blanches aussi, et j'en passe. Des claquettes qui claquent, symbole aussi de ces vacances estivales dont j'avais presque oublié qu'elles avaient déjà débuté vendredi soir. Si j'excepte bien sûr les messages ravis de mes collègues déserteurs. Sauf que mes pieds de plage, ce n'est pas encore pour moi, qui me suis occupé de couvrir le festival en chaussures ce week-end, comme depuis son ouverture, alors que mes pieds n'ont pas arrêté de chanter en rythme le honky «tong» blues. Vivement le retour de la pluie sur Blues Passions! Je blague bien sûr, la venue de «Toto» ce soir oblige.

G. B.

## Tom Odell

### L'amour à toutes les notes

Son tube «Another Love», sorti en 2013 sur son premier album «Long way down», l'a projeté sous les feux de la rampe au Royaume-Uni, dont il est originaire (Angleterre). Une ballade tourmentée sur l'amour, simple et sans artifices, piano voix, la formule préférée de ce jeune artiste, auteur-compositeur-interprète de 29 ans, qui a

depuis conquis la planète avec deux autres opus dont le dernier, «Jubilee Road», qu'il a distillé l'an passé sur toutes les scènes lors d'une tournée mondiale. Conteur, crooner, Tom Odell sait sans conteste captiver le public, comme il en a fait la démonstration au Bataclan en janvier dernier, lors de son dernier passage en France.

Par sa voix, sa présence scénique et son énergie, par un répertoire qui fait la part belle à l'intimisme au gré de chansons souvent mélancoliques, toujours portées sur l'amour, les histoires d'amour. On s'y laisse prendre, quand bien même ses textes sont parfois d'une banalité profonde. Car c'est bien fait et ça ne fait de mal à personne.

Gilles BIOLLEY

1715, Avenue du Blues (Martell), 19h, 15€.



Photo CL

## Catfish



Photo Christophe Barraud

### Jurassiens du rock

Et un prix dans la valise. Outre la bouteille de cognac qui va avec, ce power duo venu du Haut-Jura n'aura pas fait le détour par Cognac pour rien, récompensé vendredi soir du Prix Cognac Passions 2019, qui lui vaudra d'ouvrir une soirée de la prochaine édition sur la scène du Blues Paradise. Une belle reconnaissance pour Amandine Guinard (batterie, basse, chant) et Damien Felix (guitares, chant, percussions, harmonica) qui ont choisi, depuis près de cinq ans et avec succès, de faire simple dans leur démarche artistique, être deux sur scène, privilégier le live, et aller droit au but dans leur musique avec un son nature et sans fioritures. Du blues rock, psyché, indie, le tout mélangé, difficile de la définir en fait, tant ce duo surfe allégrement sur tous ces styles comme il le ferait sur ses montagnes jurassiennes. Leur dernier EP, «Morning Room», en est l'illustration, celui qu'ils présenteront cet après-midi avec leur énergie communicative.

Gilles BIOLLEY

Experience Cognac, 16h, gratuit.

## MÉTÉO



### Sortez la crème

On termine cette édition comme elle a débuté, sous un soleil toujours aussi présent avec 32°C au plus fort.

## À l'affiche aujourd'hui

Tél. 05 45 36 11 81  
www.bluespassions.com

### Concerts gratuits

**10h**  
**Kid Talaho**  
Jeune public (Fr)  
Tonic Day.

**11h30**  
**Alexis Evans** (Fr)  
Experience Cognac.

**13h**  
**Vicious Steel** (Fr)  
Tonic Day.

**16h**  
**Catfish** (Fr)  
Experience Cognac.

### Blues In Café

**12h30**  
**Mr Day duo** (Fr)  
Chais Monnet.

**15h, 19h15 et 21h45**  
**Roland Tchakounté** (Fr)  
Arty Show.

**17h et 19h**  
**Out Of Monkey Tonk** (Fr)  
Bar Louise.

**18h30 et 22h30**  
**Dog Hill** (Fr)  
Garden Ice Café.

**19h et 22h**  
**The Backscratchers** (Fr)  
Luciole.

**19h15 et 22h15**  
**Jérémy Pagis & Julianne Joe** (Fr)  
La Renaissance

### Concerts payants

**19h**  
**Tom Odell** (UK)  
1715, Avenue du Blues (Martell), 15€.

**23h30**  
**Eugène de Rastignac, The Toxic Avenger & Greg Kozo** (Fr)  
La Boum Electro (Fondation d'Entreprise Martell), 15€.



### Soirée

Jardin public, 55€  
(10€ jusqu'à 12 ans)

**19h**  
**Zac Harmon & Terry «Harmonica» Bean** (USA)  
Tonic Day.

**20h15**  
**Isaya** (Fr)  
Blues Paradise

**21h30**  
**Thomas Kahn** → (Fr)  
Experience Cognac.

**22h45**  
**Toto** (USA)  
Blues Paradise.

← **0h15**  
**Slim Paul Trio** (Fr)  
Experience Cognac.



Photo archives CL



## **Tarifs inchangés pour la garderie et la cantine**

Lors du conseil municipal de Saint-Sulpice de mardi dernier (lire *CL* du jeudi 4 juillet), de très nombreux points étaient à l'ordre du jour, dont la question des tarifs de garderie et de cantine. Après discussion, le maire Dominique Souchaud propose de maintenir les tarifs en vigueur, à savoir la garderie du matin (7h30 à 8h30) à 1,10 €, celle du soir (16h40 à 18h30) à 1,50€, et si dépassement jusqu'à 19 heures 2.50€. L'étude surveillée reste fixée à 1,80 € (de 16h45 à 17h45).

Le transport scolaire du mercredi est fixé à 2€. Ticket de restaurant scolaire: 2,40€ pour les élèves, 3,40€ pour les enseignants et le personnel. Le marché de restauration scolaire avec la société Sodexo est proposé et acté pour l'année scolaire à venir.

**Éclairage public.** Autre sujet à l'ordre du jour, la réduction de l'amplitude horaire de l'éclairage public. La loi Notre impose de réduire les déséquilibres et d'offrir de nouvelles perspectives de développement et de conditions de vie à ses territoires. La commune s'inscrit dans cette démarche de réduction de la consommation énergétique. Le maire précise *«qu'il est nécessaire et vital de stopper la pollution lumineuse du ciel nocturne»*. Il propose de réduire l'amplitude horaire de l'éclairage public et de programmer une extinction à partir de 22h jusqu'à 6h30. Après de nombreux échanges, la proposition est rejetée par sept voix contre, une abstention et quatre avis favorable.

**Mutuelle.** La société AXA propose une convention avec la commune concernant une mutuelle pour les retraités et les personnes sans emploi. Des tarifs en fonction des choix arrêtés. Il s'agit d'une action sociale qui n'a aucun coût pour la commune. Le conseil municipal approuve ce projet.



2.000 personnes selon les organisateurs se sont rassemblées à Paris à l'appel d'un collectif de familles et proches de femmes victimes.

## Une manif à Paris pour des mesures immédiates

«Plus jamais ça!» : 2.000 personnes selon les organisateurs, 1.200 d'après la préfecture de police, se sont rassemblées samedi à Paris pour réclamer des mesures immédiates contre les féminicides, à l'appel d'un collectif de familles et proches de victimes. Dans l'assistance, place de la République, figuraient la chanteuse Yael Naim et les actrices Julie Gayet, compagne de François Hollande, et Muriel Robin. Dans un message publié sur Facebook tard samedi soir, Emmanuel Macron a lui-même égrené les prénoms d'une cinquantaine de victimes, avant de reconnaître : «Mesdames, la République n'a pas su vous protéger.» «Des solutions existent déjà, il faut les faire connaître, et les utiliser au moindre doute. Si vous êtes victime de violence, si vous savez que l'une de vos proches est victime de violence, ne fermez pas les yeux, élevez la voix», supplie le chef de l'État, en renvoyant vers la plateforme de signalement en ligne du ministère de l'Intérieur et le 3919, la ligne téléphonique consacrée aux violences faites aux femmes.

# Les féminicides auront leur Grenelle

Le gouvernement lancera en septembre à Matignon un «Grenelle des violences conjugales», a annoncé hier, la secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes dans un entretien au *Journal du dimanche*. S'y ajoutent «une grande consultation citoyenne et une campagne» de communication «pour interpeller toute la société», a indiqué Marlène Schiappa.

### Grenelle vite 3/9/19 en écho au n°3919

Le «Grenelle des violences conjugales», qui sera introduit par Édouard Philippe et réunira à Matignon ministres, administrations, associations et familles de

victimes, s'ouvrira «le 3/9/19, en écho au numéro 3919», la ligne téléphonique consacrée aux femmes victimes de violences, relève Marlène Schiappa. Il doit permettre de «construire des mesures encore plus efficaces, au plus près du terrain».

L'annonce a suscité une réponse cinglante des féministes de #NousToutes : «Une réunion dans deux mois et des résultats dans cinq (après l'adoption du budget de l'État). Le décalage entre la mobilisation inédite de la société contre les féminicides et les réponses apportées est flagrant», estime ce collectif dans un communiqué intitulé «Monsieur le Président, les violences ne prennent pas de vacances». «Des femmes sont en danger, en ce moment même», in-

■ Le gouvernement annonce le lancement en septembre d'un «Grenelle des violences conjugales» ■ Mais les associations s'impatientent.

siste #NousToutes. La Fondation des femmes a vu dans l'annonce d'un Grenelle «un

premier pas positif», mais a prévenu que les victimes avaient besoin «de mesures réelles et concrètes, avec des moyens financiers», pas d'une «nouvelle campagne de sensibilisation».

### Rencontres avec les préfets et associations

Marlène Schiappa prévoit de s'adresser jeudi «à l'ensemble des préfets» pour «les mobiliser». «Dès la semaine prochaine, je recevrai de nouveau toutes les associations financées par l'État pour avancer. Ce processus se conclura le 25 novembre, pour la Journée contre les violences envers les femmes», précise-t-elle. À cette date, en 2017, Emmanuel Macron avait érigé l'éga-

lité femmes-hommes en «grande cause du quinquennat».

## Le chiffre

**75** La page Facebook qui recense les féminicides en a comptabilisé 75 depuis le 1<sup>er</sup> janvier après le meurtre d'une femme samedi dans les Yvelines (lire ci-dessous). Si l'on prend en compte les couples officiels ou non (du mariage à la relation épisodique), 130 femmes sont mortes en 2017 en France, tuées par leur conjoint ou ex, contre 123 en 2016, selon les données du ministère de l'Intérieur.

## Étranglée par son petit ami

Une trentenaire a été retrouvée morte étranglée chez elle samedi à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, dans les Yvelines, et son petit ami s'est spontanément dénoncé auprès des gendarmes. Il a été placé en garde à vue pour «homicide par conjoint». Les faits se sont produits au domicile de la jeune femme, d'origine roumaine comme son conjoint, une personne sans histoire et sans antécédents de violences

conjugales», arrivée en France en 2015, a précisé le parquet. Un «différend, vraisemblablement une histoire de couple», serait à l'origine du drame mais l'homme s'est jusque-là montré «peu prolix», a ajouté le parquet. Le couple se serait plusieurs fois séparé depuis 2016 avant de se remettre ensemble au printemps dernier. L'homme était revenu en France il y a quelques jours.

## Suspecté d'avoir poignardé sa compagne

Une femme de 32 ans a été tuée dans la nuit de vendredi à samedi à Perpignan avec une arme blanche, et son compagnon, suspecté de ce crime, a été interpellé et placé en garde à vue. Selon les premiers éléments de l'enquête, la victime serait décédée lors d'une dispute.

Selon le site du *Journal l'Indépendant*, trois enfants étaient présents dans l'appartement lors de l'intervention des secours et de la police, tandis qu'un quatrième était absent. Les enfants ont été pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance.

## Belloubet ouvre des pistes

«Nous disposons d'outils, de moyens, mais la chaîne se grippe à certains moments», a reconnu hier Nicole Belloubet sur BFMTV, pointant du doigt la «question de l'effectivité» face au phénomène des féminicides. La ministre de la Justice a estimé que l'État ne faisait «pas assez, et surtout pas assez vite».

### Le «Téléphone grave danger» à réformer

Nicole Belloubet a ouvert la porte à une réforme de ce dispositif créé en 2013 pour en inciter le recours. Le «téléphone grave danger», remis pour six mois aux femmes menacées, permet d'appeler la police en appuyant simplement sur une touche. La détentrice du téléphone est alors directement mise en relation avec un service d'assistance spécialisée qui connaît son dossier et elle

La garde des Sceaux a reconnu hier que l'État ne faisait «pas assez, et surtout pas assez vite».

n'a donc pas besoin de donner des explications. Marlène Schiappa a reconnu hier que la plupart «dorment dans un placard», «faute de décisions de justice».

### Recourir aux bracelets anti-rapprochement

Dès l'automne, la garde des Sceaux souhaite élargir le recours aux bracelets électroniques anti-rapprochement. À l'heure actuelle, ce dispositif n'est applicable qu'après une condamnation. Ce dispositif est relié à un GPS et permet à la femme menacée d'être alerté quand le

conjoint violent se rapproche d'elle.

### Plus d'ordonnances de protection

Nicole Belloubet a cité en exemple l'Espagne. «Ils ont un système beaucoup plus fluide», avec «plus de 10.000» ordonnances de protection des victimes délivrées chaque année, contre 3.000 en France.

### Lancer une «mission d'inspection»

«J'ai demandé une mission d'inspection pour qu'on puisse faire un retour d'analyse sur des dossiers qui sont classés des années 2015, 2016, 2017 pour voir là où nous aurions dû mieux faire», a ajouté Nicole Belloubet, interrogée sur le cas d'une femme assassinée en janvier, malgré de multiples signalements à la police et la justice.

# Cet après-midi



## Estival

Temps estival, chaud et ensoleillé.  
 Vent de Nord dominant faible à modéré.

## Mardi



## Mercredi



## Jeudi



## Vendredi



## Samedi



## Dimanche



## HIER



## ENVIRONNEMENT Faut-il renoncer à prendre l'avion, émetteur massif de CO2 ? Le débat monte en puissance, alors que le trafic aérien mondial est appelé à une forte croissance

Dossier réalisé par Julien Rousset  
j.rousset@sudouest.fr

Longtemps, il voulait dire liberté, fluidité, progrès. Voler ! À nous, le vaste monde... L'avion a-t-il fini de nous faire rêver ? « Nous sommes face à une grande menace. Le secteur du transport aérien est confronté à un risque de réputation. C'est une première », a déclaré en mai Alexandre de Juniac, ancien PDG d'Air France-KLM.

Depuis quelques mois, le « plane bashing », ou la critique du transport aérien au nom de ses émissions massives en CO2, prospère. En Scandinavie, on parle même de « flygskam », sur un registre culpabilisateur : la honte de prendre l'avion.

### 1 Quarante fois plus de CO2 que le train

L'ensemble du trafic aérien représente entre 2 et 4 % des émissions de dioxyde de carbone dans le monde - les estimations varient selon les sources. Une proportion qui peut sembler limitée, mais cette pollution est appelée à s'amplifier ces prochaines années, le trafic ne cessant de progresser. Au plan mondial, il augmente de 3 à 4 % chaque année. De 8 à 10 % en Asie ou au Moyen-Orient.

Or l'avion est un mode de transport particulièrement polluant. Il émet, par voyageur et par kilomètre, 40 fois plus de CO2 que le train. « Une donnée exacte, mais qui oublie de prendre en compte les émissions de CO2 colossales générées par la construction des lignes à grande vitesse. Le train pollue moins que l'avion, c'est clair. En revanche, s'il s'agit d'aménager de nouvelles lignes de train, la question devient plus complexe », nuance Paul Chiambaretto, spécialiste de l'économie du transport aérien.

### 2 Des lignes intérieures dans le viseur de certains politiques

À l'Assemblée nationale, Delphine Batho, ex-ministre de l'écologie, et plusieurs députés, dont François Ruffin (LFI), ont récemment proposé, sans succès, d'interdire les vols domestiques quand une liaison en TGV existe sur le même parcours, et quand le temps de trajet est à peu près équivalent en train ou en avion, si l'on tient compte des transferts liés à l'éloignement des aéroports, temps estimé, par eux, à 2 h 30 en tout.

La ligne Bordeaux-Paris est un cas d'école (lire ci-contre).

Seize vols décollent chaque jour de l'aéroport de Mérignac pour la capitale. Dix pour Orly, six pour Roissy Charles-de-Gaulle. Le trafic reste important, plus d'un million de passagers l'an dernier, en partie pour des correspondances. Il baisse sensiblement depuis l'ouverture de la LGV Bordeaux-Paris en 2017 : -17 % l'an dernier.

Autres lignes visées par cet amendement : Paris-Lyon, Paris-La Rochelle, Lyon-Marseille, Marseille-Toulouse... Le texte a été retoqué, la ministre des Transports, Elisabeth Borne appelant à « laisser les Français prendre leurs responsabilités ».

### 3 L'avion « vert » ? À long terme...

Si cette question était minimisée par les constructeurs il y a quelques années, l'empreinte carbone du transport aérien est devenue un sujet majeur dans le monde

aéronautique. Il n'est plus un modèle d'avion qui ne soit présenté sans précisions sur les réductions d'émissions de CO2 attendues. L'Association internationale du transport aérien (IATA), qui regroupe 250 compagnies aériennes, s'est engagée à réduire de 50 % ses émanations de gaz à effet de serre d'ici à 2050, par rapport à 2005, alors que le nombre de passagers devrait avoir explosé : il pourrait atteindre 16 milliards dans le monde en 2050 (4 milliards actuellement).

Comment les compagnies peuvent-elles rendre leurs avions plus « verts » ? En utilisant des biocarburants (mais ils sont chers), en renouvelant les flottes avec des avions moins gourmands en kérosène. « En mai, nous avons reçu notre neuvième Boeing 787. Cet automne, nous accueillerons l'Airbus 350 : ces deux appareils consomment 20 % de carburant en moins par rapport à un avion de taille équivalente et moins récent », indique-t-on chez Air France.

À l'étude, également, pour des trajets de 1 000 ou 2 000 kilomètres : l'avion électrique. Pour l'instant, les prototypes sont de petite taille (4 à 6 passagers à bord). Pourquoi ? À cause du poids des batteries. Une piste encore balbutiante.



Le nombre de passagers pourrait atteindre 16 milliards dans le monde en 2050. PHOTO FRED DUFOUR/AFP

## « Un véritable défi pour la répu



Pour Paul Chiambaretto, le secteur aérien est déjà fortement taxé. PHOTO DR

**ÉCLAIRAGE** « Il faut beaucoup d'investissements et de moyens pour obtenir des avions moins polluants », rappelle l'économiste Paul Chiambaretto

Agrégé d'économie, professeur de stratégie à la Montpellier Business School, chercheur associé à Polytechnique, Paul Chiambaretto est spécialiste du secteur transport aérien.

**Le mouvement « Flygskam » a-t-il un impact réel sur le nombre de voyageurs ?**

Il est trop tôt pour l'affirmer. On a constaté récemment, en Suède, une baisse du trafic, mais il est difficile de dire si c'est dû au « flygskam ». Ceci étant, les compagnies sont confrontées à un véritable défi « réputationnel » : prendre l'avion aujourd'hui, c'est prendre

le risque d'être considéré comme un pollueur.

**Plusieurs ONG réclament une taxation sur le kérosène. Pourquoi les compagnies aériennes ne paient-elles pas de taxe sur le kérosène ?**

Il y a, historiquement, une sorte de pacte entre l'État et les compagnies aériennes. En substance : vous ne payez pas de taxe sur le kérosène, en contrepartie, vous vous autofinancez. Le secteur aérien paie quasiment tout : les appareils, les équipements, la sécurité dans les aéroports... Il s'autofinance à 85 %, contre moins de 20 % pour le ferroviaire.

# tation de l'aérien »

**Faut-il instaurer cette taxe sur le kérosène, ou une contribution écologique sur chaque vol ?**

Le secteur aérien est déjà fortement taxé. Sur un billet à 100 euros, il y a environ 30 % de taxes (TVA sur les vols domestiques, taxe sur les nuisances sonores, taxe « Chirac » d'aide au développement...) et 25 % de redevances versées à l'État, aux aéroports... Au final, 45 euros reviennent à la compagnie. Le profit par passager est faible, 4 euros environ. Or, il faut dégager des capacités à investir dans l'avenir. Il faut beaucoup de recherches et de développement pour obtenir des avions moins polluants. Si une taxe est créée, elle doit, à mon sens, financer cette recherche. Et il faudrait qu'elle soit instaurée à un niveau international. Une contri-

bution à la seule échelle de la France risquerait d'affaiblir principalement Air France.

**Les compagnies aériennes ont-elles vraiment la volonté de réduire leur empreinte carbone ?**

Elles font des efforts, davantage que d'autres secteurs polluants comme le textile ou l'alimentaire. Les émissions de CO2 restent importantes, personne ne niera leur rôle dans le réchauffement climatique, mais, ramenées au nombre de passagers, elles ont, en France, baissé de 25 % depuis dix-sept ans. Les compagnies ont un intérêt économique à réduire leurs émissions carbone : le carburant est souvent leur premier poste de dépenses. Moins elles en consomment, plus elles réduisent leurs coûts.

## Une croissance continue

**En 2018 dans les aéroports français**

172,4 millions de passagers  
(+ 5 % ↗ depuis 2017) dont :

16 M\* Paris → Province

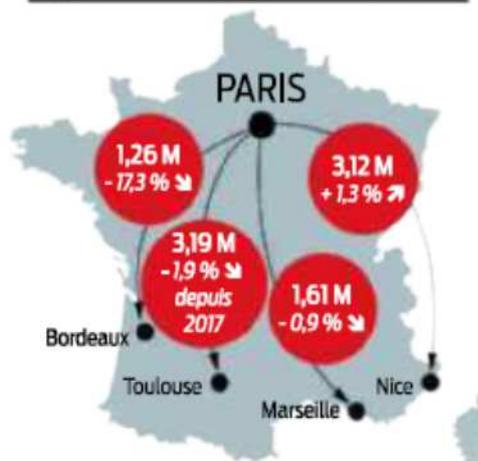
10 M Province → Province

84 M Paris → International

52 M Province → International



## Top 4 des liaisons intérieures en 2018



## Top 3 des compagnies aériennes en France

**AIRFRANCE**

43,6 millions de passagers  
(hors Hop!)



**easyJet**

19,6 M

**RYANAIR**

9,3 M

\* M = millions

## Répartition du trafic France-International



infographie

# Faut-il fermer la liaison aérienne Bordeaux-Paris ?

OUI  
NON



LOÏC PRUD'HOMME,  
DÉPUTÉ  
(LA FRANCE  
INSOUMISE)  
DE GIRONDE

OUI  
NON



ALAIN ANZIANI,  
MAIRE (PS)  
DE MÉRIGNAC  
EN GIRONDE

Je ne vois pas ce qui peut encore justifier le maintien de cette ligne, surtout dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique ! Il n'y a aucun gain de temps en avion. Il y a même, sans doute, une perte de temps, si on compte les transferts : le trajet dure deux heures en TGV, contre une heure en avion, mais de centre-ville à centre-ville, alors qu'il faut aller prendre l'avion à Mérignac, à Orly, à Roissy, passer les contrôles, attendre à l'aéroport...

Une partie de la population continue de prendre l'avion Bordeaux-Paris parce que c'est un marqueur

« Avec le TGV, rien ne justifie le maintien de cette ligne »

social, une habitude culturelle pour certains dirigeants : ça paraît plus chic que le train. Le problème, c'est que c'est quarante fois plus polluant. Cette habitude sociale perdure au détriment de tous... Je

trouve cette attitude irresponsable. On m'objecte que, parfois, un billet d'avion est moins cher qu'un billet de TGV, c'est vrai et c'est anormal : à l'heure de la mobilisation générale contre le dérèglement climatique, notre offre en trains doit être beaucoup plus variée et accessible.

On me dit aussi que l'interdiction de cette ligne porterait atteinte à la liberté des voyageurs. Dans ce cas, autant renoncer tout de suite à faire de la politique. C'est le principe même de gouverner que de poser des régulations, d'organiser notre vie collective pour éviter que le comportement de quelques-uns ne nuise à tous les autres... Contre les émissions de CO<sub>2</sub>, il faut une décroissance mondiale des vols. Et préférer, dans tous les cas, la sobriété à la rapidité.

On s'en prend beaucoup, depuis quelques mois, à l'avion. Or, le trafic aérien représente 2 à 3 % des émissions globales de CO<sub>2</sub> : moins que le numérique (les smartphones, les ordinateurs, les batteries...), tenu pour responsable de 4 à 6 % des émissions. Et beaucoup moins que l'industrie de la viande (10 à 15 %). À concentrer les débats sur l'avion, on passe à côté des véritables urgences.

Ceux qui demandent l'interdiction de cette ligne oublient, dans leurs raisonnements, un paramètre majeur : l'enjeu des correspondances. Ce vol

« Cela couperait notre aéroport des longs-courriers »

Bordeaux-Paris est souvent l'étape d'un plus grand voyage. Une partie des usagers prend l'avion de Bordeaux à Roissy pour aller, ensuite, ailleurs en Europe, ou en Asie, en Amérique... Si

ce vol n'existe plus, il faudra prendre le train jusqu'à Roissy, ou bien jusqu'à Montparnasse puis un autre transport jusqu'à Orly, ce sera plus compliqué. Cela couperait l'aéroport Bordeaux-Mérignac des longs courriers, et le marginaliserait. L'aéroport, ce sont environ 10 000 emplois directs ou indirects dans l'agglomération bordelaise : soyons prudents avant de fragiliser cette économie de manière excessive.

Ce débat pose une autre question : est-ce au politique de décider de la façon dont les gens veulent se déplacer ? On peut inciter, mais est-ce aux dirigeants d'interdire un transport et d'imposer le train ? Du reste, si des milliers de voyageurs continuent de prendre l'avion entre Paris et Bordeaux, c'est qu'il y a un marché et un besoin.

# Derniers arbitrages pour la réforme des retraites

**PROJET DE LOI** Il reste dix jours avant la remise du rapport Delevoye. Des orientations ne sont toujours pas tranchées

Jeudi 18 juillet : c'est ce jour-là que le haut-commissaire à la réforme des retraites présentera, après 18 mois de préparation, le rapport censé servir de base au projet de loi. Seulement, l'exécutif hésite encore sur les arbitrages les plus sensibles. Jean-Paul Delevoye a déjà livré, fin juin, de premières pistes susceptibles de faire grincer quelques dents (pensions de réversion partagées, persistance de certains régimes spéciaux, cotisations déplaçonnées pour les très hauts revenus...). Mais d'autres sujets s'avèrent plus difficiles à trancher.

Il en va ainsi de la gouvernance du futur système : entre l'État, les partenaires sociaux et le Parlement, M. Delevoye souhaite trouver « un juste équilibre des pouvoirs ». Mais l'exécutif accepterait-il de partager le pilotage d'un budget de plus de 300 milliards d'euros ?

## 43 ans de cotisation dès 2025 ?

Le passage au régime « universel » est également loin d'être réglé. Pour « conserver à 100 % » les droits acquis, le haut-commissaire considère que « le plus simple est d'arrêter le compteur à l'instant T et basculer dans le nouveau système ». Mais il reconnaît que cette procédure pourrait être contredite par « certaines analyses juridiques », ce qui obligerait à « des modes de transition plus complexes ».

Des casse-tête vertigineux, mais qui focalisent moins l'attention que « l'âge d'équilibre » et le « système de décote » étudiés pour pousser les Français à « travailler plus longtemps » et éviter de creuser les déficits. Selon le rapporteur,



**Jean-Paul Delevoye répète qu'il est « prêt » à remettre ses « recommandations »**

PHOTO ARCHIVES LOÏC DEQUIER

« l'âge d'équilibre qui consolide le système, c'est plutôt 64 ans ». Il pourrait préconiser un système de bonus-malus au-delà de l'âge légal, avec le risque de pénaliser les plus précaires.

Bercy plaide pour un renforcement dès 2020 du taux de décote appliqué aux départs avant 63 ans, afin de boucler un budget plombé par les coûteuses concessions aux gilets jaunes. À défaut, un allongement plus rapide que prévu de la durée de cotisation est évoqué : elle passerait à 43 ans dès 2025, au lieu de l'échéance actuelle fixée à 2035.

## « Pas pour ce quinquennat »

Mais avec de telles « mesures d'âge » à court terme, « la réforme est morte », a mis en garde le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, à deux doigts de « se battre » aux côtés de la CGT et FO. « Il ne serait pas difficile d'enclencher une mobilisation », prévient-il.

Dans les rangs de la majorité, où beaucoup jugent urgent d'attendre au moins jusqu'aux élections municipales de mars 2020, certains prédisent déjà que « la réforme des retraites ne sera pas pour ce quinquennat ».

# Un Grenelle des féminicides aura lieu à la rentrée

**VIOLENCES** Le gouvernement l'a annoncé, hier, en prélude à de nouvelles mesures

Le gouvernement a annoncé, hier, le lancement en septembre d'un Grenelle des violences conjugales, sans convaincre les associations en colère alors que la terrible liste des féminicides - 75 cette année selon un dernier décompte - s'allonge tous les deux jours ou presque. À ce Grenelle s'ajouteront « une grande consultation citoyenne et une campagne » de communication « pour interpeller toute la société », a indiqué la secrétaire d'État à l'Égalité femmes-hommes, Marlène Schiappa, dans un entretien au « Journal du dimanche ».

Au soir d'un rassemblement à Paris de féministes (2 000 selon les organisatrices, 1 200 d'après la police)



Marlène Schiappa, la secrétaire d'État à l'Égalité femmes-hommes s'adressera aux préfets, jeudi, pour les mobiliser. AFP

réclamant des mesures immédiates, Emmanuel Macron a reconnu, samedi, dans un message sur Facebook, que la République n'avait « pas su [...] protéger » les victimes de

meurtres commis par des conjoints ou anciens compagnons.

Le « Grenelle des violences conjugales », qui sera introduit par Édouard Philippe et réunira à Mat-

ignon ministres, administrations, associations et familles de victimes, s'ouvrira « le 3/9/19, en écho au numéro 3919 », la ligne téléphonique consacrée aux femmes victimes de violences, relève Marlène Schiappa. Il doit permettre de « construire des mesures encore plus efficaces, au plus près du terrain ».

L'annonce a suscité une réponse cinglante des féministes de #NousToutes : « une réunion dans deux mois et des résultats dans cinq (après l'adoption du budget de l'État). Le décalage entre la mobilisation inédite de la société contre les féminicides et les réponses apportées est flagrant », estime ce collectif dans un communiqué intitulé « Monsieur le président, les violences ne prennent pas de vacances ».

Marlène Schiappa prévoit de s'adresser, jeudi, « à l'ensemble des préfets » pour « les mobiliser. Dès la semaine prochaine, je recevrai de

nouveau toutes les associations financées par l'État pour avancer. Ce processus se conclura le 25 novembre, pour la Journée contre les violences envers les femmes », précise-t-elle. À cette date, en 2017, Emmanuel Macron avait érigé l'égalité femmes-hommes en « grande cause du quinquennat ».

Depuis, « le gouvernement agit sans relâche », assure Marlène Schiappa, citant le lancement d'une plateforme de signalement, le « recrutement de 73 psychologues dans les commissariats », l'augmentation des moyens du 3919 « pour donner un objectif de réponse à 100 % » des appels. Mais aussi l'attribution de « 100 000 euros en plus à une application, App-Elles », qui permet d'envoyer des messages d'appel à l'aide depuis son smartphone.

Au total, cette politique publique mobilise « 530 millions » d'euros « cette année, un record », selon elle.

## « Un euro injecté dans un festival rapporte cinq euros »

**RÉGION** Le Conseil régional consacre 6,2 millions d'euros d'aide aux festivals

« Sud Ouest » Comment les festivals de l'été mobilisent-ils la Région ?

**Nathalie Lanza (1)** Il y a des festivals toute l'année, environ 400. Mais, bien sûr, l'été est la saison privilégiée par ces événements, puisqu'on en recense un peu plus de 200 : 90 en ex-Aquitaine, 51 en ex-Limousin et 66 en ex-Poitou-Charentes. Donc, en cette saison, les services et les élus de Nouvelle-Aquitaine sont particulièrement mobilisés. L'une de nos premières décisions a été de rédiger un règlement d'intervention pour toute la Région. Il a fallu pour cela deux ans de concertation avec les acteurs culturels avant qu'il entre en vigueur cette année. Ce règlement stipule notamment que nous n'aïdons pas les festivals gratuits parce

que nous considérons, en accord avec les organisateurs d'événements, que la culture a un coût et que la gratuité peut faire de l'ombre à des rendez-vous payants. Bien sûr, nous excluons de cette clause les arts de la rue, les organisations liées au livre, comme la Foire de Brive ou l'Escalade de Bordeaux, et enfin les festivals de cinéma.

**Financièrement, que représente cette aide aux festivals ?**

C'est une enveloppe de 6,2 millions d'euros - dont je précise qu'elle est sanctuarisée. Nous plafonnons à hauteur de 20 % nos subventions à un événement culturel, en partenariat avec les autres collectivités locales. Il va de soi que la Région n'est pas un guichet où on vient

chercher des subsides pour organiser son événement. Nous avons aussi un rôle de conseil et d'accompagnement, en veillant aussi à l'équilibre des genres culturels et des territoires. Nous incitons aussi les organisateurs à davantage de mutualisation, par exemple du matériel, et à favoriser le développement durable et les circuits courts, pour ce qui relève de la restauration. Nous allons aussi intervenir auprès des préfets car certains acteurs culturels sont très inquiets par les prises en charge des mesures de sécurité.

**Les gros festivals ont-ils vraiment besoin de la Région ?**

Nous n'aïdons pas Brive Festival ou Garorock parce qu'ils appartiennent à des entreprises privées. Concernant les Francfolies, nous ne subventionnons que les actions



Les enfants dans le public du concert de Fanny Violeau et Sylvain Duthu, aux Francos 2018. PHOTO XAVIER LEOTY/SUD OUEST

menées à l'année, auprès des jeunes, par exemple. Car un festival ne dure pas que quelques jours d'été, il participe à l'attractivité générale d'un territoire et c'est ce que nous voulons encourager. Nous souhaitons aussi développer le mécénat, sachant que l'équilibre budgétaire repose sur un tiers billetterie, un tiers subventions et un tiers mécénat. Il faut aussi savoir qu'un euro injecté dans un festival rapporte cinq euros pour les commerces et les entreprises locales. C'est très important, notamment pour certains villages ruraux. Enfin, nous cherchons les moyens, avec les opérateurs comme la SNCF, d'améliorer la mobilité vers et autour des festivals.

**Recueilli par Benoît Lasserre**

(1) Vice-président de la Région en charge de la vie associative, notamment.

# Bouge ta boîte au féminin

**Économie.** Un duo d'entrepreneures a lancé le réseau Bouge ta boîte. Objectif : « oser développer » dans la sororité

Bouge ta boîte est arrivé à Angoulême. Lieu d'éclosion : la pépinière du Grand-Girac, autour de Marie Eloy, venue passer le relais le 25 juin à Lamia Mazzour, agent générale Axa à Angoulême, et à Aline Duverger, directrice du cabinet AD Solutions management, basé en Charente.

Le duo charentais avait convié des femmes chefs d'entreprises, pour la plupart dans le réseau Entreprendre au féminin, créé en 2009 en Poitou-Charentes, et en 2015 en Charente. Objectif, les convaincre d'intégrer le réseau des Bougeuses, imaginé par Marie Eloy et lancé après une phase pilote en 2017 en Bretagne. « Aujourd'hui, Bouge ta boîte c'est 68 cercles en France qui comprennent jusqu'à 25 personnes. L'intérêt, c'est qu'il n'y ait pas plus d'une personne par secteur d'activité pour se retrouver ensuite tous les quinze jours et fixer des objectifs ensemble », explique Marie Eloy.

## Dossier carré

La jeune femme, qui a créé en 2014 le réseau collaboratif Femmes de Bretagne (6 500 membres dans cinq départements), veut faire « bouger les lignes » parce que, souligne-t-elle, la plupart des femmes qui lancent leur entreprise



Lamia Mazzour, Aline Duverger avec Marie Eloy, fondatrice du réseau national lancé en 2017. PHOTO LOIC DEQUER

n'arrivent pas à en vivre. Seulement 20 % des femmes entrepreneures vivent de leur activité, selon une étude d'une chercheuse de l'école de management de Grenoble.

L'entrepreneuriat, une histoire d'hommes avec des pratiques masculines ? Pas que, soulignent les femmes chefs d'entreprise charentaises. « Si on regarde les chiffres, la réussite d'une femme qui lance son entreprise au bout de trois ans est comparable à celle d'un homme », souligne Lamia Mazzour. Et mieux encore, « une femme, lorsqu'elle arrive chez son banquier, son dossier est carré. La force de l'entrepreneuriat au féminin est d'être dans l'écoute, avec ce goût de s'entraider mutuellement, dans la sororité. Bienveillance et business, ça marche ensemble »,

défend la chef d'entreprise. « Ce soir qu'on veut constituer au sein de Bouge ta boîte, en interne et en externe, va nous renforcer. Ce réseau, c'est un pôle de compétences où on va prendre confiance en nous », appuie Aline Duverger. Avec pour leitmotiv, « oser entreprendre et oser développer ».

Le pôle de compétences est largement ouvert à tous les champs d'activité. « Photographe, couturière, juriste... peu importe votre métier. Le seul impératif pour nous rejoindre c'est d'être immatriculée chef d'entreprise ou conjointe collaboratrice », souligne le duo charentais. Le cercle charentais ne demande plus qu'à grandir.

**Hélène Rietsch**

Renseignement sur [www.bougetaboite.com](http://www.bougetaboite.com)

# Le cognac veut sa place sur l'étagère touristique

**ÉCONOMIE** Charentes Tourisme et la filière briguent un « contrat de destination » au niveau national



Les dirigeants des grandes maisons avec les représentants du Bnic, un symbole fort lors de Blues Passions vendredi. S. CHARBEAU

Le Mont-Blanc, la Corse, le Mont Saint-Michel, le Val de Loire, Lyon, Bordeaux... Atout France, l'organisme chargé de promouvoir le tourisme au plan international, met en avant 22 « destinations » de cet acabit. Le vignoble du cognac espère devenir la 23<sup>e</sup> (et peut-être dernière), afin de frayer dans la cour des grands.

Longtemps, la région ne s'est vue que comme une alternative à la côte maritime. On allait visiter les circuits de visite du négoce quand il pleut sur la plage. Depuis une petite dizaine d'années, le Cognçais et la Saintonge osent se considérer comme un lieu de séjour à part entière, avec ses propres armes, en premier lieu le « spiritourisme ». Les acteurs sem-

blent prêts à jouer collectif. Les maisons de négoce s'écharpent sur les marchés. Mais vendredi soir, les patrons d'Hennessy, Martell et Rémy-Martin posaient ensemble au « carré des partenaires », à Cognac Blues Passions. Une première depuis bien longtemps, les trois maisons avaient accepté de partager le même espace, pour montrer leur envie de travailler « pour le territoire ».

Coprésident de Charentes Tourisme, Jean-Hubert Lelièvre, conseiller départemental de Cognac, a évoqué le chantier lancé sur le « contrat de destination » auprès d'Atout France. « Tout le monde vient aux réunions, on sent une volonté d'avancer », souligne-t-il. **Philippe Ménard**

## VIE QUOTIDIENNE

# Il est interdit de brûler ses déchets verts



Les déchets dits verts, issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussaillments, etc., qu'ils proviennent de particuliers, d'entreprises ou d'administrations, sont considérés comme des déchets ménagers. Et il est interdit de les brûler sur l'ensemble du territoire de la Charente. PHOTO ARCHIVES « SUDOUEST »

# LE PIÉTON

A été intrigué par une étrange machine aperçue rue Henri-Pichon, rendue piétonne pour le Blues. Deux pédales, des roues et des bobines, ils l'est tout imaginé. Un remake de la Belle au bois dormant, un nouveau vélo pour le Tour de France... Il n'en était rien. Cédrole d'instrument est un rouet et sert à filer de la laine, c'est-à-dire transformer des fibres brutes en fil. À ses côtés, des tricoteuses étaient installées. Pelotes, aiguilles, sièges confortables... Tout était prêt pour que les piétons s'y essaient. Une pointe/broche dans chaque main, il n'est jamais parvenu à tricoter l'écharpe de ses rêves.

## COUPS DE CŒUR

### Vicious Steel et Tom Odell

On vous conseille fortement d'aller jeter une oreille sur le concert de Vicious Steel (scène Tonic Day à 13 heures) ce lundi. Entre blues assez roots et blues-rock plus brutal, l'ambiance est assurée et saturée de sons des plus réjouissants. Sans doute l'une des bonnes (re)découvertes de cette édition. Autre pépite. Tom Odell. Le jeune Britannique a décollé avec un titre planétaire : Another Love. Assis derrière un piano à queue, il développe son univers vocal et une technique incroyable surtout dans les aigus. À découvrir au 1715, avenue du Blues.



Tom Odell. PHOTO DR

## UTILE

« Sud Ouest » rédaction.  
9, place François-I<sup>er</sup>, 16 100 Cognac.  
Courriel : cognac@sudouest.fr  
TEL. 05 45 36 62 80.

« Sud Ouest » publicité.  
TEL. 05 45 36 62 85.  
Fax. 05 4 536 62 89.

« Sud Ouest » abonnements.  
TEL. 05 57 29 09 33.  
Courriel : service.client@sudouest.fr

## BLUES PASSIONS La 26<sup>e</sup> édition du festival multiplie les innovations, au jardin et dans ses espaces annexes

Philippe Ménard, Adrien Marchand

La 25<sup>e</sup> édition de Cognac Blues Passions, en 2018, devait être parsemée d'innovations, finalement marginales. Et si le changement, ça n'était pas plutôt maintenant ? Hier, avec les Bedaines de coton et ce matin avec Kid Talaha, le festival testait le spectacle jeune public (notre édition d'hier). C'est l'une des évolutions du cru 2019, pas avare en nouveautés. Tour d'horizon.

### 1 Deux jours de décalage qui donnent un week-end plein

C'est pour attraper le groupe Toto dans ses filets que Blues Passions a décalé ses dates de deux jours, passant du jeudi au lundi. Ce qui donne un dimanche et un lundi à plein régime. Qu'en pensent les festivaliers ? « Je viens en fonction des têtes d'affiches », confie Claudette, 69 ans. Dans la file d'attente du jardin public hier soir, les avis sont plutôt indifférents. Les retraités ou vacanciers ne se sentent pas concernés. Certains travailleurs n'hésitent pas à poser un jour de congé. « C'est juste bizarre de changer de rythme », commente un habitué.

Du côté des terrasses des bars de la place François I<sup>er</sup>, c'est la météo qui importe le plus. La fréquentation semblait au beau fixe tous les soirs. « On fera le bilan mardi », glisse Jean-Marc Granger, patron du Globe. Les partenaires auront sans doute aussi leur mot à dire. Cette année, Hennessy a suspendu son espace VIP, considérant que le week-end était trop compliqué à gérer pour ses équipes.

### 2 De nouvelles façons d'écouter la musique

Au jardin public, la technologie

« supralive » permet de personnaliser l'écoute d'un concert, en étant son propre ingénieur du son (notre édition de samedi).

Autre proposition inédite, le système « Play along » imaginé par la start-up française Augmented Acoustic, avec le soutien de Blanchard musique, à Saintes (17), et Yamaha, qui prêtent les instruments. Le principe : on branche sa guitare sur la table de console du concert (sur les scènes Tonic Day et Expérience Cognac exclusivement) et on joue avec les musiciens, en coupant si on le souhaite l'une des pistes. Difficile de faire plus « immersif », pour reprendre un terme à la mode.

### 3 Les Chais Monnet se joignent à la fête

Vinz a testé à peu près toutes les scènes de Blues Passions. Le musicien bordelais étreignait samedi celle de la terrasse de La Distillerie, le restaurant de l'hôtel Chais Monnet. « On pensait initialement le faire au 1838, notre jazz bar, mais les conditions étaient réunies pour s'installer ici », relève Amaud Bamvans. Le directeur de l'établissement cinq étoiles, lancé en septembre, cultive l'ouverture vers la ville, tant pour offrir des animations à ses clients que pour faire venir un public de l'extérieur. « Depuis l'an dernier, on réfléchit avec les équipes de Blues Passions sur différents dispositifs. On s'est positionné sur un brunch, au moment du déjeuner. Les festivaliers qui se sont couchés tard peuvent apprécier cette formule plus légère. »

L'hôtel Chais Monnet est également devenu partenaire. Il loue une loge, sur le site du jardin public. « C'est un produit que l'on utilise



Vinz sur la terrasse du restaurant des Chais Monnet, samedi, un cadre raffiné dans une architecture moderne. PHOTOS ANNE LACALO

pour faire venir de très bons clients. Deux agences de Bordeaux sont passées vendredi, elles ont été bluffées par la qualité de l'organisation et des plateaux musicaux. » La musique fait partie intégrante de la stratégie maison, avec des concerts de jazz hebdomadaires (sauf l'été) et une DJ, Milla, à la « Guinguette », bar du toit panoramique, les jeudis et vendredis de 17 h 30 à 1 heure.

### 4 Une « boumelectro » encerise sur le gâteau

« On ressent plus l'émotion du public », a apprécié Sarah McCoy, qui découvre la scène élargie de « 1715, avenue du Blues », samedi. L'espace intimiste à vocation pianistique a mué en lieu dédié à des talents à gros potentiel. « Cela devient une scène incontournable du festival, on en est très fier », se réjouit Pierre



Les Bedaines de Coton ont joué pour petits et grands hier matin



Vinz aux Chais Monnet



La technique « Play along »



Martell a offert un nouvel écran beaucoup plus grand



Joncourt, directeur de l'activité de la maison Martell, qui a mis le paquet pour passer de 1 000 à 1 500 places. À l'initiative de Nathalie Viot, directrice de la Fondation Martell, c'est là que se déroulera la « boum electro », une façon inédite de finir le festival. Initialement payant, le rendez-vous est gratuit, de 23 h 30 à 4 heures (réservations sur le site du festival). On y retrouvera The Toxic Avenger & Gref Kozo, précédés d'Eugène de Rastignac. « Je suis DJ à la façon d'un musicien. Je

suis passé de la basse, la batterie et la guitare aux machines, puis aux platines. Ma table est vraiment mon instrument », commente ce Niortais, qui a noué de solides relations avec Blues Passions. Programmé au festival Stéréoparc à Rochefort l'été dernier, il animait une Master Class sur son art cette année à Cognac. Un signe de la diversité de registres que Blues Passions marie dans une structure où l'on trouve aussi le festival Free Music de Montendre (17).



Fantastic Negrito, décoiffant !



Garbage, ambiance sombre au Blues Paradise

## Avec Hodgson, y'a d'la joie !

**SAMEDI SOIR** Près de 5 000 personnes ont assisté au retour du chanteur de Supertramp

Il y a une façon simple de résumer la prestation de Roger Hodgson : il apporte de la joie. Il suffisait de voir les gens se trémousser sur les tubes de Supertramp, samedi soir au jardin public, pour voir combien ce répertoire a imprégné les esprits. Le chanteur, claviériste et guitariste du groupe avait laissé un excellent souvenir sur la scène du Blues Paradise, en 2012. La soirée s'était terminée par une évacuation du site à la suite d'un orage aussi mémorable que le concert.

La coupe de cheveux est la même. La voix porte peut-être un peu moins. Mais Roger Hodgson reste toujours aussi sympa, parsemant ses chansons d'interventions dans un français au délicieux accent. Avec environ 5 000 spectateurs dans le théâtre de verdure, ce retour jouait gagnant pour Cognac Blues Passions.

### Les frissons Kaz Hawkins

Fantastic Negrito a fait un carton dans la foule. Pantalon vert et chemise à fruits, tantôt effrayant, tantôt souriant, l'intenable chan-



Roger Hodgson sait entretenir l'interaction avec le public, avec un humour très britannique

teur a ébouriffé les passionnés de blues. Ambiance décalée au Blues Paradise pour Garbage. Dans un nuage de fumée, la chanteuse Shirley Manson aux cheveux rouges tourne en rond pendant que ses musiciens font monter un gros son. Le côté sombre, après le déluge de bonheur signé Hodgson. Une partie du public avait préféré guetter Kaz Hawkins

sur la scène Expérience Cognac. Rayonnante, accompagnée de dix musiciens, la chanteuse a réussi son défi : celui de chanter son idole Etta James. Un concert spécialement créé pour Blues Passions, un temps fort de cette édition. Parfois submergée par l'émotion, l'Irlandaise a eu du mal à retenir ses larmes.

A. M. et Ph. M.

## AU FIL DU BLUES

### Ça bouchonne au jardin

**AFFLUENCE** Une file d'au moins 300 mètres débordait du jardin public, hier soir. C'était soir de grosse affluence, avec une double affiche très chanson française. Bernard Lavilliers suivi de Véronique Sanson. Deux artistes qui ont de la bouteille pour un gros bouchon à l'entrée !

### Eventails dans le vent

**BOUTIQUE** Vous êtes-vous procuré le « must » du festival ? C'est l'éventail qui est la star cette année. L'accessoire est une nouveauté de cette 26<sup>e</sup> édition de Cognac Blues Passions. Tee-shirt, chapeaux, éco-cups, cabas... sont aussi disponibles dans les trois points de ventes du festival. Deux sont situés à l'intérieur du jar-



À l'entrée du jardin public, hier

din : au niveau de l'entrée et à l'arrière du jardin public. La dernière se trouve rue du 14 Juillet, à côté de l'office du tourisme. C'est le seul endroit où l'on peut se procurer les bouteilles de cognac éditées pour le festival.

### Odetta aura son allée

**JARDIN PUBLIC** Chaque année, Cognac Blues Passions et la municipalité rendent hommage à un artiste en donnant son nom à une allée du jardin public. En 2019, il s'agit d'une femme, Odetta. Chanteuse et guitariste noire de folk et de blues (1930-2008), elle était présidente d'honneur en 2003. Inauguration à midi.

### Leon Newars inédit

**SHOW CASE** Lauréat du prix Cognac Passions en 2014, le groupe Leon Newars dévoile des titres inédits d'un album à paraître à l'automne. La formation menée par le Bordelais Vinz anime un « show case » dans les locaux de Blues Passions, rue du 14 Juillet, aujourd'hui à 16 h 30.



is vaste à « 1715, avenue du Blues »



Sarah McCoy, une tornade



Eugène de Rastignac. PH.M.

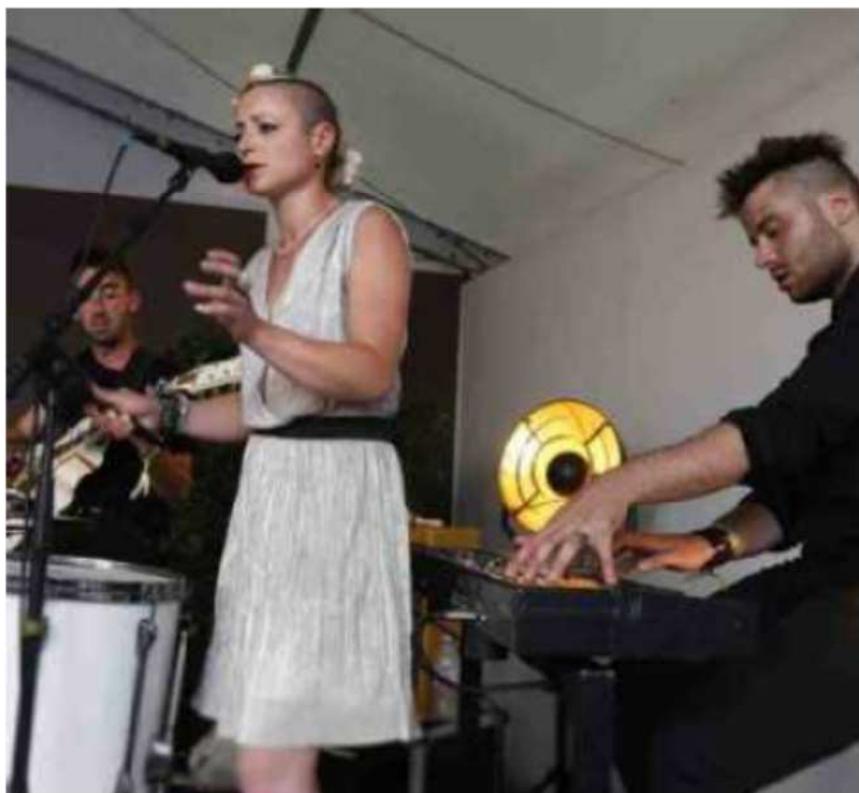
# Isaya, Catfish : d'une passion à l'autre

**PRIX COGNAC PASSIONS** Lauréat 2019, Catfish découvre le jardin public cet après-midi. Choisi en 2018, Isaya y précédera Toto, ce soir

**Adrien Marchand, Didier Faucard**

« **L**e prix Cognac Passions, c'est une grande fierté et un grand coup de pouce », glisse, émue, Amandine Guinchart, la chanteuse de Catfish. Avec le guitariste Damien Félix et le claviériste Mathis Bouvert Akangin, le trio remporte le prix du festival cette année. Novateur, forte personnalité... Michel Rolland a voulu appuyer un groupe qu'il suit depuis de nombreuses années.

Catfish a évolué depuis sa première apparition au jardin en 2015. Un claviériste a rejoint le duo. Une rencontre qui a fait évoluer leur registre que l'on retrouve dans leur album « Morning Room ». « On peut vraiment avoir notre patte, libérée de toute influence. » Leur style : du rock avec un esprit blues accompagné d'un clavier psychédélique.



**Catfish remporte le prix Cognac Passions 2019.** PHOTO ANNE LACALUD

Plus qu'une musique, Catfish est un groupe à voir. Jeu avec le public et énergie débordante sont aussi leur marque de fabrique en concert.

Et le trio a hâte de présenter son univers aux spectateurs. « Blues Passions, c'est toujours un super moment avec de bons souvenirs », poursuit-elle. Ils joueront cet après-midi sur la scène Expérience Cognac, avant de revenir l'année prochaine sur la scène du Blues Paradise.

### Isaya comme à la maison

Un espace qui sera occupé ce soir par Isaya, les lauréates du Prix Cognac Passions 2018. Le duo, accompagné de l'instrumentaliste Matthieu Pernaud, revient pour la troisième fois au festival. « On adore vraiment Blues Passions, confie Jessica. On a l'impression d'être en famille. Nous ne rencontrons que des gens sympas qui te comprennent, des passionnés. C'est vraiment une date qui nous

tient à cœur. » Et si le Prix n'a pas bouleversé leur vie, il leur a donné « des opportunités et une belle ligne sur le CV ». C'est avec un enthousiasme rafraîchissant que Jessica et Caroline entendent monter sur la scène Blues Paradise ce soir.

« Se retrouver devant beaucoup de monde va être forcément une pression supplémentaire. Mais c'est une pression positive, très excitante. On bosse à fond pour cette date. » De plus, Isaya aura l'honneur d'ouvrir pour Toto, pour la quatrième fois. « C'est drôle, sourit Jessica. Nous avons déjà fait trois Zénith avec eux. Étonnant puisqu'il n'y a aucun rapport entre nos musiques. »

Guère de craintes pour les deux sœurs. Leur folk énergique et pas du tout sage, sans fioritures, possède tous les atouts pour séduire le public, porté par leurs voix d'une puissance étonnante.

Le public pourra donc découvrir Catfish et redécouvrir Isaya

## LA LÉGENDE TOTO

**CE SOIR** Le festival a décalé ses dates exprès pour accueillir ce grand nom de la culture pop. C'est dire l'importance de Toto aux yeux de Michel Rolland, le directeur de Blues Passions. Fondé en 1976, le groupe tourne avec un répertoire relooké pour ses quarante ans de carrière. On y retrouve les tubes incontournables que sont « Hold the line », « Africa » ou « Rosanna ». Outre Isaya, prix Cognac Passions 2018 (lire ci-contre), le plateau comprend trois autres prestations. Zac Harmon & Terry « Harmonica » Bean servent un blues puisant dans les origines du genre, au bord du Mississippi. Thomas Kahn, repéré dans « The Voice » en 2015, cuisine la soul sur des rythmes modernes. Un autre Français, Slim Paul, développe en trio sa propre façon d'accommoder le blues.

ce soir. Deux groupes aux tonalités assez brutes, débordant d'énergie.

## BLUES PASSIONS : LE PROGRAMME DU JOUR

### AU JARDIN PUBLIC (GRATUIT)

**10h** Kid Talaho (spectacle pour enfants), Tonic Day.

**11 h 30** Alexis Evans, scène Expérience Cognac.

**13 h** Vicious Steel, Tonic Day

**16h** Catfish (prix Cognac Passions 2019), Expérience Cognac.

### BLUES IN CAFÉ (GRATUIT)

**12 h 30** Mr Day Duo, aux Chais Monnet (terrasse du restaurant).

**15 h** XO Jam Session, à L'Arty Show.

**17 h et 19 h** Out of Monkey Tonk, Bar Louise.

**18 h 30 et 22 h 30** Dog Hill, Garden Ice Café.

**19 h et 22 h** The Backscratchers, bar Luciole.

**19 h 15 et 21 h 45** Roland Tchakouté, à L'Arty Show.

**19 h 15 et 22 h 15** Jeremy Pagis & Julianne Joe, la Renaissance.

### AUSSI EN VILLE (GRATUIT)

**11h 30** The JB Solo Orchestra, La Renaissance.

**13 h 30 et 14 h 45** Sam (Mister Tchang) & Syl (blues), Xpress Blues.

**16 h à 18 h** Jam-Session Blues (scène ouverte à tous animée par Mister Tchang, place du Canton, avec le Garage Bar).

**19 h 30** Chris Bakehouseman, à l'Oasis.

**20 h 30 et 23 h 30** Last Minute.gig (pop rock), Xpress Blues (place François-1<sup>er</sup>).

**21 h** Louise Weber, au Crunch.

### 1715 AVENUE DU BLUES (15 €)

**19 h** Tom Odell, chez Martell.

### AU JARDIN PUBLIC (55 €)

**Ouverture des portes à 18 h 15** Zac Harmon & Terry « Harmonica Bean », à 19h, Tonic Day. Isaya, à 20 h 15, au Blues Paradise. Thomas Kahn, à 21 h 30, Expérience Cognac. Toto, à 22 h 45, au Blues

Paradise. Slim Paul Trio, à 0 h 15, Expérience Cognac.

### CHEZ MARTELL (GRATUIT)

**23h30 à 4 h** « La Boumelectro », avec Eugène de Rastignac et The Toxic Avenger & Greg Zozo, sur l'esplanade derrière la Fondation Martell.



Isaya à Cognac en 2017. PHOTO A.L.



Les travaux du logement de l'école de filles seront finalisés avant la fin de l'été. PHOTO C.-C. G.

# Les prix fixés pour la cantine et la garderie

Mardi dernier se tenait la réunion du conseil avec un ordre du jour plutôt étoffé. En ouverture de séance, le maire, Dominique Souchaud a présenté les deux derniers déroulés de séance de l'agglomération et proposé la mise en place du vote groupé pour plusieurs délibérations ne devant pas nécessiter débat, sans pour autant appliquer le principe du vote groupé. Il fut donc question de restauration scolaire avec la reconduction du marché Sodexo prévu au départ pour un essai du 7 janvier au 31 août 2019.

### Des travaux Canton Buhet

Le maire a donc proposé un renouvellement à compter du 1<sup>er</sup> septembre jusqu'au 31 août 2020. Le conseil a approuvé à l'unanimité.

Concernant les tarifs de la cantine et de la garderie, Dominique Souchaud a proposé de garder la délibération du 26 juin 2018 de sorte à rester sur des tarifs identiques pour la rentrée scolaire 2018/2019. La garderie du matin de 7 h 30 à 8 h 30 reste à 1,10 €, celle du soir de 16 h 40 à 18 h 30 à 1,50 € puis 2,50 € pour les dépasse-

ments jusqu'à 19 heures. L'étude surveillée de 16 h 45 à 17 h 45 reste à 1,80 €. Le coût des transports le mercredi matin s'élève à 2 euros. Pour le restaurant scolaire, il faut compter 2,40 € pour les élèves et 3,40 € pour les enseignants et le personnel. Une commande de tables, de bureaux et de chaises pour la rentrée scolaire a été faite pour un montant de 2 235 €.

Selon l'ordre du jour, le maire a sollicité le renouvellement d'une ligne de trésorerie de 40 000 € sur six mois au taux de 1,28 % ; elle doit assumer le rôle de « matelas » pour la commune. Cela a été approuvé par les conseillers. Ont ensuite été abordés les travaux en cours au Canton Buhet : le logement T4 de l'ancienne école de garçons nécessite des travaux de peinture, la pose de parquet flottant pour un montant de 3 806 €. Pour le logement T5 de l'ancienne école de filles, il reste des finitions qui seront finalisées d'ici la fin de l'été. Quant au T1 bis, ce logement sera rénové, il fera l'objet d'une demande de subvention à Grand Cognac pour une affectation en logement social.

**Colette-Christiane Guné**

ROUILLACAIS

# Quel avenir pour la Palène ?

« L'avenir de la Palène » suivi d'un point d'interrogation. Ainsi était annoncé le dernier point de l'ordre du jour du conseil municipal de mercredi soir, glissé vite fait dans les questions diverses. Sujet délicat que Michel Trainaud, le maire de Rouillac, n'a pas développé, n'étant pas le seul concerné par le problème. La Communauté de communes, propriétaire du Vingt sept qui héberge la Palène, et subventionne l'association de développement culturel à hauteur de 145 000 euros, a également son mot à dire. On devrait en savoir un peu plus demain soir, lors de la réunion du conseil communautaire.

## Des départs annoncés

Pour l'instant, le principal problème réside dans la composition de l'effectif des salariés, en pleine mutation. Aujourd'hui, la petite équipe de la Palène (62 équivalents temps plein) est confrontée à trois mouvements. Emmie Verlaine, graphiste en charge de la communication, est arrivée à la Palène il y a six ans dans le cadre d'une formation par alternance. Elle était prête



Malgré le succès des Sarabandes 2019, la saison 2019-2020 de la Palène s'annonce difficile. PHOTO G. G.

à s'impliquer dans un projet autour des arts plastiques à la Boule d'Or. Celui-ci est resté dans les cartons, elle a donc fait le choix de partir pour d'autres aventures.

Antoine Raud, lui, a intégré l'équipe il y a 10 ans, il était âgé de 19 ans. Le très efficace chargé de production est une pièce essentielle dans les rouages de la Palène. Mais des raisons familiales l'amènent à quitter la région pour le sud-est. « Il continuera peut-être à travailler sur l'organisation du festival des Sarabandes, mais en tant qu'intermittent », indique le directeur, Joël Bre-

ton. Autre cas à régler, le financement aidé pour le poste de Mathieu Cochet, régisseur adjoint, arrive à son terme. « Il faut trouver comment le « consolider », « On doit en profiter pour regarder comment structurer les choses », souligne Joël Breton avec en ligne de mire son propre départ, d'ici deux ans. L'équipe actuelle ne compte pas ses heures, il s'agit aussi de faire coller le fonctionnement avec les moyens dont dispose l'association. Il souhaite mettre en place les conditions d'une transition « sereine ».

**Philippe Ménard et Gérard Guidier**

# Le CVC accroît sa crédibilité

En ouvrant mardi dernier, dans les locaux de l'Institut de Richemont, l'assemblée générale du Conservatoire du vignoble charentais (CVC), le président Philippe Guélin s'est déclaré « fier, au nom de tous, de la belle année 2018 : année charnière, atypique, difficile mais particulièrement réussie ». 2018 a été l'année des 20 ans du CVC, de l'inauguration du Centre régional de traitement à l'eau chaude (TEC), et de l'aboutissement du chauché gris.



Yannick Laurent, Philippe Guélin et Sébastien Julliard, lors de l'assemblée générale. PHOTO P.B.

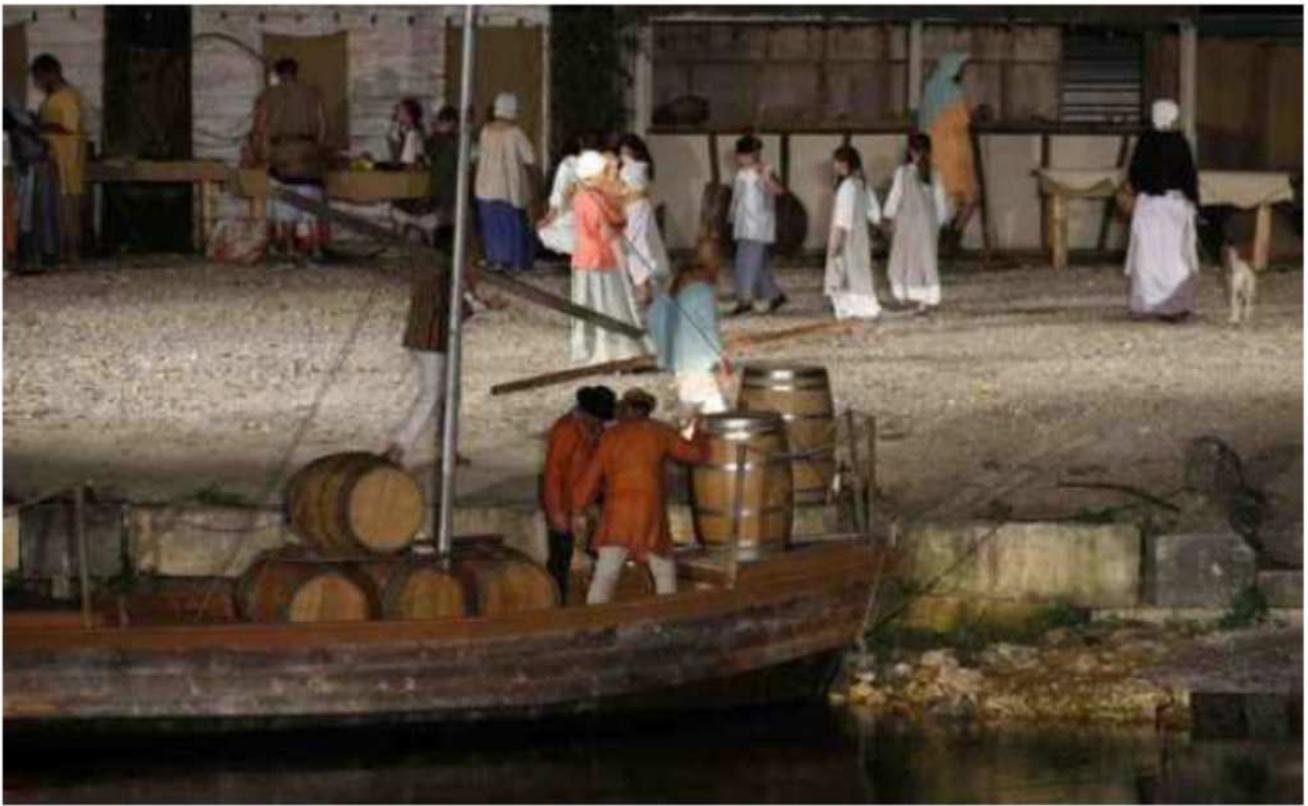
## Le chauché gris réintroduit

Sébastien Julliard, directeur du CVC, a insisté sur la réponse apportée à l'interprofession viticole par la création du TEC : « Les pépiniéristes viticoles locaux produisent 10 à 11 millions de plants par an. La région a besoin de tous les plants de vigne : le TEC répond en partie à ce besoin ». La première saison a permis de traiter 463 930 plants greffés soudés, 50 800 mètres de boutures de porte-greffes, 719 950 greffons, pour 11 pépiniéristes sur les

36 adhérents du groupement d'intérêt économique. À terme, le traitement pourrait viser 3 à 4 millions de plants par an. Le chauché gris, variété emblématique du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, a connu une élaboration expérimentale. Elle a abouti le 6 septembre dernier à son inscription au cahier des charges du Pineau des Charentes. À ce stade, la mission du CVC est « terminée, le chauché gris est désormais livré à la profession ». « Son caractère aromatique particulier apporte un vrai plus au sein des pi-

neaux locaux », a partagé un des participants. En ce qui concerne le bilan financier, le résultat net est positif de 6 689 euros. Le bilan 2018 équilibré s'élève à 702 874 euros. Il faut rappeler que le CVC, propriétaire des locaux du TEC, a engagé 308 000 euros pour sa création, un investissement que les rentrées de toutes les aides attendues, notamment les 170 000 euros de l'agence Adour-Garonne, n'ont pas encore suffisamment allégé.

**Pierre Barreteau**



Ce n'est pas encore le Puy du Fou, mais le son et lumière de Bourg-Charente continue de monter en puissance. Les deux premières années, il narrait l'histoire du village. En 2018, Jérôme Sourisseau, auteur et metteur en scène (et maire de la commune) a voulu raconter « La fabuleuse histoire du cognac ». Le spectacle s'étoffe d'effets spéciaux et d'un peu de magie, vendredi et samedi. Animations à partir de 21 h 30, réservation, 15 € (office de tourisme de Cognac ou site [son-et-lumiere-bourg-charente.com](http://son-et-lumiere-bourg-charente.com)), sur place, 17 €. ARCHALACALUD

## **BOURG-CHARENTE**

# Le son et lumière veut en mettre plein la vue